



European
Federation of
Journalists

Assemblée générale de la FEJ
Tallinn, Estonie
9-10 mai 2019

Résolutions et déclarations adoptées par l'AG

A) Sur la sécurité et les persécutions des journalistes

1. Sur les journalistes indépendants en Biélorussie

Proposée par BAJ, Biélorussie, SNJ, SNJ-CGT, CFDT-Journalistes, France

L'Assemblée générale de la Fédération européenne des journalistes, réunie à Tallinn, Estonie, les 9 et 10 mai 2019,

Le fait que les autorités officielles biélorusses ne reconnaissent pas l'existence des journalistes freelance, qui ne coopèrent pas de manière régulière avec des médias spécifiques, pose un sérieux problème pour les travailleurs des médias.

La situation est particulièrement grave pour les freelance qui coopèrent avec des médias étrangers, car ils ne sont pas couverts par la législation biélorusse. Selon la loi biélorusse "Sur les médias de masse", "un journaliste travaillant dans un média de masse" doit être lié à un média établi reconnu via des relations de travail ou d'autres relations contractuelles. Ainsi, les journalistes freelance n'ont pas le droit de recevoir l'accréditation requise du ministère des Affaires étrangères. Par conséquent, les journalistes freelance sont régulièrement condamnés pour avoir exercé leur activité journalistique sans accréditation. Depuis avril 2014, les journalistes indépendants qui coopèrent avec des médias étrangers, ont été condamnés 247 fois pour violation de l'article 22.9 du Code administratif de la République de Biélorussie à payer des amendes. Le montant total des amendes a dépassé 85 000 euros. La plupart des amendes ont été imposées ces dernières années. Les journalistes freelance ont notamment dû payer plus de 43.000 euros en 2018 et plus de 5.000 euros au cours du premier trimestre 2019.

Ce type de poursuites pour diffusion d'informations dans des médias étrangers constitue une violation flagrante des standards de la liberté d'expression et du droit du travail des journalistes.

Ainsi, l'Assemblée générale **charge** le comité directeur de la FEJ :

- d'exprimer sa solidarité avec les journalistes freelance de Biélorussie et de soutenir la lutte de l'Association des journalistes de Biélorussie pour l'égalité des droits de tous les journalistes dans l'exercice de leurs activités professionnelles ;

- invite les autorités biélorusses à respecter la liberté d'expression et le droit du travail des journalistes indépendants et à cesser immédiatement toute pression sur les journalistes indépendants qui coopèrent avec des médias étrangers, et en particulier à abandonner la pratique consistant à utiliser l'article 22.9 du Code pour infliger des amendes injustes et violer les droits des journalistes indépendants et la liberté des médias.

- invite les institutions du Conseil de l'Europe, l'OSCE et l'Union européenne à prêter une attention particulière aux violations flagrantes et croissantes de la liberté d'expression en Biélorussie liées aux activités des journalistes indépendants et à prendre des mesures pour y remédier.

2. Sur les violences policières à l'encontre des journalistes

Proposée par la CFDT Journalistes, SNJ, SNJ-CGT, France, FAPE, FeSP, SC-CC.OO, Espagne

L'Assemblée générale de la Fédération européenne des journalistes, réunie à Tallinn, Estonie, les 9 et 10 mai 2019,

Constatant qu'en France, les manifestations des Gilets jaunes et leur couverture par les professionnels de l'information, bien qu'officiellement accrédités, donnent lieu à des dérapages, des intimidations et à des violences à leur encontre. Dans leur mission d'informer, les journalistes font face à l'hostilité d'une partie des participants à ce conflit social mais aussi, à l'attitude hostile des forces de l'ordre attentatoire à leur mission professionnelle.

Notant que des dizaines de consœurs et confrères ont été victimes de violences policières : empêchés de travailler, injuriés, agressés, matériels saisis et détruits, cartes de presse subtilisées ; que des journalistes ont été visés délibérément par les forces de l'ordre et blessés, certains gravement, lors de ces manifestations sociales d'une ampleur et d'une durée inédites à ce jour ; que plusieurs journalistes ont été interpellés et placés en garde à vue ; que certains journalistes blessés ont été fichés lors de leur hospitalisation et les renseignements médicaux et leur identité ont été envoyés aux services de police

contrairement à la déontologie des hospitaliers qui conditionne l'assentiment du patient à ce genre de fichage,

Soulignant que plus de 80 cas ont été listés et documentés, des dizaines de plaintes déposées.

Estimant que la sécurité des journalistes couvrant ces manifestations est une nécessité absolue comme l'a rappelé la FEJ après avoir alerté à deux reprises le Conseil de l'Europe de la situation, via la plateforme de signalement dédiée à la sécurité des journalistes,

Rappelant que les intimidations se multiplient en Europe et que déjà, lors de la couverture du référendum catalan en octobre 2017 des journalistes de plusieurs origines qui travaillaient à Barcelone venus en reportage avaient été éloignés manu militari par la Guardia civil, qu'en juin 2018 une équipe de la RTBF qui effectuait un reportage près du centre fermé pour demandeurs d'asile de Steenokkerzeel, en Belgique avait fait l'objet d'une arrestation administrative, qu'à Vintimille, près de la frontière avec l'Italie, les journalistes sont régulièrement confrontés à des formes d'intimidation par les forces de l'ordre,

Les syndicats français et la FEJ, devant ces atteintes physiques et professionnelles répétées, soutiennent les journalistes qui ont déposé plainte contre des manifestants et des forces de sécurité qui ont agi en totale contradiction avec les assurances données par le ministre de l'Intérieur aux syndicats dès le début du mouvement social.

L'assemblée générale de la FEJ, face aux actes affectant l'exercice de la profession en France et en Europe, **charge** le comité directeur pour amplifier, par tous les moyens appropriés, la campagne de sensibilisation contre les violences envers les journalistes. Les États membres doivent réaffirmer leur attachement aux textes régissant la liberté de la presse et s'engager concrètement à y veiller.

3. Sur la protection des journalistes

Proposée par le DJV, Allemagne

L'Assemblée générale de la Fédération européenne des journalistes, réunie à Tallinn, Estonie, les 9 et 10 mai 2019,

Considérant le manque de bonne volonté de la plupart des Etats quant à leur obligation de garantir la protection des journalistes, l'Assemblée générale de la Fédération européenne des journalistes réunie à Tallinn, en mai 2019, **charge** le Comité directeur de la FEJ d'inciter les Etats membres du Conseil de l'Europe à mettre en œuvre, à travers des plans d'action nationaux impliquant les syndicats et associations de journalistes, la Recommandation du Conseil de l'Europe "sur la protection du journalisme et la sécurité des journalistes et autres acteurs des médias" adoptée le 13 avril 2016.

A ce jour, seuls les Pays-Bas et la Suède ont commencé à mettre en œuvre cette importante recommandation. Il est temps d'agir dans les Etats membres du Conseil de l'Europe.

4. Sur l'arrestation de journalistes

Proposée par NUJ Irlande

L'Assemblée générale de la Fédération européenne des journalistes, réunie à Tallinn, Estonie, les 9 et 10 mai 2019,

Condamne l'arrestation de deux journalistes de Belfast membres de la NUJ, auteurs d'un film documentaire qui met en lumière la collusion entre l'armée britannique, la police du RUC et les paramilitaires loyalistes dans une enquête sur un meurtre non résolu en Irlande du Nord.

Le film, 'No Stone Unturned', fait la lumière sur six meurtres non résolus ainsi qu'une attaque violente contre des civils en 1994 et révèle des informations tirées d'un rapport du médiateur de la police qui a fait l'objet d'une fuite.

L'AG estime que la capacité des journalistes à agir dans l'intérêt public dépend de leur capacité à honorer les engagements pris envers des sources confidentielles et des lanceurs d'alerte et demande la levée immédiate des menaces de poursuites judiciaires contre les journalistes Trevor Birney et Barry McCaffrey après leur arrestation le 31 août 2018.

Les deux journalistes n'ont pas été inculpés mais sont en liberté sous caution jusqu'en septembre 2019. De sévères restrictions à la liberté sous caution nuisent à leur droit de voyager et à leur capacité d'exercer leur métier de journaliste.

L'AG note qu'en vertu du droit international et de la Convention européenne des droits de l'Homme, la priorité doit être accordée au droit des journalistes à protéger les informations et les documents reçus et publiés dans l'intérêt public.

L'AG charge le Comité directeur de solliciter une réunion avec le représentant de l'OSCE pour la liberté des médias en vue d'obtenir une enquête de l'OSCE sur cette violation de la liberté des médias en Irlande du Nord.

5. Sur l'assassinat de Martin O'Hagan

Proposée par NUJ Irlande

L'Assemblée générale de la Fédération européenne des journalistes, réunie à Tallinn, Estonie, les 9 et 10 mai 2019,

Constate qu'il n'y a pas eu de condamnation pour le meurtre du journaliste du Sunday World et militant de la NUJ, Martin O'Hagan.

Martin O'Hagan a été assassiné le 28 septembre 2001 à Lurgan, Co Armagh, et son assassinat reste l'une des affaires non résolues en Irlande du Nord.

Cette AG constate la croyance largement répandue selon laquelle l'identité des assassins, membres des "Red Hand Defenders", est connue des services de police d'Irlande du Nord et qu'ils sont protégés par leur statut d'informateurs de la police.

L'assassinat de Martin O'Hagan et le fait que ses assassins n'ont pas été traduits en justice demeurent une tâche noire dans l'histoire troublée de l'Irlande du Nord.

L'AG soutient pleinement la campagne menée par le Syndicat national des journalistes en Irlande en faveur d'une enquête internationale indépendante sur l'assassinat de Martin O'Hagan et condamne le fait que les autorités n'ont pas mené d'enquête sérieuse sur cette affaire.

L'AG **charge** le Comité directeur de présenter un rapport officiel à la Plateforme du Conseil de l'Europe pour renforcer la protection du journalisme et la sécurité des journalistes.

L'AG **charge** également le Comité directeur de solliciter une réunion avec le représentant de l'OSCE pour la liberté des médias en vue d'obtenir le soutien de l'OSCE pour une enquête internationale.

6. Sur la Turquie

Proposée par NUJ, Royaume-Uni

L'assemblée générale de la Fédération Européenne des Journalistes, réunie à Tallinn, Estonie, les 9 et 10 mai 2019,

Constate avec consternation l'emprisonnement en janvier 2019 de Ayşe Düzkan, membre du conseil d'administration de DISK Basin, un affilié de la FEJ, et participante à l'assemblée annuelle de la FEJ à Bucarest en 2017. Condamnée à 18 mois de prison l'année dernière pour "propagande en faveur d'une organisation terroriste", Ayşe a été arrêtée alors qu'elle se rendait au bureau du procureur et envoyée à la prison Bakırköy à Istanbul.

L'AG constate que trois ans après l'échec du coup d'Etat, les procès de journalistes en Turquie continuent de faire la une des journaux. Le rapport annuel 2019 du Conseil de l'Europe estime qu'au 31 décembre 2018, sur les 130 journalistes détenus dans les pays membres du Conseil de l'Europe, 110 environ étaient emprisonnés en Turquie sur les quelque 200 journalistes arrêtés depuis le coup d'Etat.

Alors que la répression généralisée contre les médias a émoussé la société civile et fait du pays le plus grand geôlier de journalistes au monde, des dizaines de médias ont été interdits ou forcés de trouver de nouveaux propriétaires plus dociles, et comme il reste de moins en moins de médias indépendants, davantage de journalistes risquent la prison, une amende ou d'être renvoyés pour avoir fait leur travail. Alors que le président Erdogan fait la une des journaux pour avoir attaqué l'Arabie saoudite pour le meurtre de Jamal Khashoggi à Istanbul, ses propres journalistes continuent de faire l'objet de menaces de censure, de renvoi ou d'arrestation.

Parmi les affaires les plus médiatisées de l'année dernière :

- En février, dix-huit membres du personnel du Cumhuriyet, dont son ancien rédacteur en chef Can Dündar, été accusés d'avoir "aidé une organisation terroriste armée sans en être membre" et risquent jusqu'à 15 ans de prison en cas de condamnation.
- En avril a débuté le procès de 12 journalistes parmi lesquels les "Editors-in-chief of Watch" qui ont manifesté leur soutien et leur solidarité au journal Özgür Gündem, qui a fait l'objet de centaines d'enquêtes, de dizaines de procès et d'amendes judiciaires représentant des centaines de milliers de livres turques.

L'AG constate également que la plupart des journalistes détenus sont accusés d'infractions liées au terrorisme, dont la large définition a été dénoncée par la communauté internationale, y compris le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe qui a mis en garde contre "les dangers, l'arbitraire et les abus des lois antiterroristes pour réprimer la liberté d'expression en Turquie.

L'AG se félicite de l'arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme selon lequel la détention de journalistes turcs était illégale au regard du droit à la liberté protégé par l'article 5 (1) de la Convention européenne. La CEDH a approuvé l'arrêt rendu en janvier 2018 par la Cour constitutionnelle turque dans l'affaire des journalistes Mehmet Altan et Şahin Alp. Il n'y avait pas suffisamment de preuves pour les maintenir en détention et la cour a ordonné leur libération.

Cette AG demande également la libération de deux journalistes en Turquie qui ont été condamnés à la réclusion à perpétuité. Ahmet Altan (69) et Nazli Ilıcak (74) ont été condamnés sans preuve pour implication dans le coup d'Etat manqué de 2016.

Si l'AG se félicite des déclarations faites par diverses institutions européennes sur la répression turque à l'encontre des journalistes, elles se sont révélées inefficaces pour améliorer la situation de la presse et forcer les autorités à abandonner les poursuites et à libérer les journalistes emprisonnés.

Étant donné que la Turquie et l'UE travaillent ensemble sur un large éventail de questions, l'AG estime que l'UE devrait agir rapidement et l'invite à respecter son engagement à défendre les droits fondamentaux en fixant des lignes rouges et des conditions avant de poursuivre sa coopération avec la Turquie, comme ce fut le cas lors du récent dialogue économique entre la Turquie et l'UE.

L'AG rappelle aux affiliés l'efficacité de l'action de solidarité envers les journalistes emprisonnés comme moyen d'attirer l'attention du public sur les actions du gouvernement turc.

Cette AG constate notamment qu'en "adoptant" des journalistes emprisonnés et en les plaçant au centre des campagnes des membres, il est possible de construire une solidarité au-delà des frontières d'une manière que les gouvernements répressifs ont toujours trouvée inconfortable.

Cette AG **charge** le comité directeur de promouvoir cette approche auprès des affiliés, et de rassembler et partager leur travail afin de mettre les ressources en commun.

7. Sur les journalistes ukrainiens et les blogueurs en détention

Proposée par NUJU, Ukraine

L'Assemblée générale de la Fédération européenne des journalistes, réunie à Tallinn, Estonie, les 9 et 10 mai 2019,

Tenant compte de la détention et des condamnations des journalistes ukrainiens Roman Sushchenko, Stanislav Aseyev, Oleh Halaziuk, Mykola Semena, ainsi que des journalistes citoyens tatars de Crimée Server Mustafayev, Nariman Memedeminov et les autres ;

Se déclarant profondément préoccupé par la pratique consistant à détenir des journalistes ukrainiens et à les condamner à de véritables peines de prison sur le territoire de la Russie, de la Crimée et de la partie occupée du Donbas ;

Considérant la détention des journalistes et blogueurs comme une violation directe de la liberté d'expression et du droit des citoyens à une information objective ;

L'AG **charge** le comité directeur de la FEJ et ses affiliés :

- À exprimer sa solidarité avec les journalistes ukrainiens emprisonnés
- À rappeler aux organisations internationales, l'OSCE, l'UNESCO, le Conseil de l'Europe et les autres l'urgence de libérer tous les journalistes emprisonnés
- À pousser les autorités russes ainsi que les décideurs à Donetsk à libérer les journalistes et les blogueurs
- À utiliser toutes les options possibles pour libérer les journalistes de Crimée Mykola Semena, Server Mustafayev, Nariman Memedeminov,
- À libérer Roman Sushchenko, correspondant de l'agence de presse ukrainienne Ukrinform, qui a été condamné illégalement en Russie à 12 ans de prison,
- À libérer le journaliste de Radio Free Europe/Radio Liberty Stanislav Aseyev et le collaborateur freelance de RFE/RL Oleh Halaziuk.

8. Mettre fin à l'impunité pour les agressions des journalistes ukrainiens

Proposée par le syndicat national des journalistes d'Ukraine, NUJU, Ukraine

L'Assemblée générale de la Fédération européenne des journalistes :

- est extrêmement préoccupé par le niveau élevé d'agressions physiques à l'encontre de journalistes en Ukraine ;
- S'indigne des persécutions et des agressions brutales dont sont victimes les journalistes d'investigation, en particulier la tentative d'assassinat de Vadim Komarov, le 4 mai 2019 ;
- exhorte les autorités ukrainiennes à faire les efforts appropriés pour lutter contre l'impunité systémique des agressions contre les journalistes ;
- souligne la nécessité pour le gouvernement de faire des rapports publics réguliers sur l'état d'avancement des enquêtes sur les crimes contre les journalistes et soutient l'initiative de NUJU de tenir des auditions parlementaires spéciales sur la sécurité physique des journalistes et la liberté d'expression.

9. Sur Dawit Isaak

Proposée par l'Union des Journalistes de Suède, l'Union des Journalistes du Danemark, l'Union des Journalistes de Finlande, l'Union des Journalistes de Norvège et l'Union des Journalistes d'Islande.

L'Assemblée générale de la Fédération européenne des journalistes, réunie à Tallinn, Estonie, les 9 et 10 mai 2019,

Le citoyen et journaliste suédois, Dawit Isaak, est emprisonné sans procès en Érythrée depuis le 23 septembre 2001.

Dawit Isaak n'a pas été autorisé à rencontrer sa famille pendant son séjour en prison.

L'emprisonnement est une violation flagrante des droits humains de Dawit Isaak. Les actions menées par le gouvernement en Érythrée constituent une atteinte à la liberté d'expression.

L'AG condamne le gouvernement érythréen pour l'emprisonnement de Dawit Isaak et pour ne pas lui avoir garanti ses droits humains fondamentaux.

L'AG **appelle** le gouvernement érythréen à libérer Dawit Isaak et à lui permettre de retourner en Suède pour retrouver sa famille.

L'AG **appelle** les représentants du gouvernement suédois et de l'Union européenne à faire tout leur possible pour libérer Dawit Isaak.

10. Sur Gui Minhai

Proposée par l'Union des Journalistes de Suède, l'Union des Journalistes du Danemark, l'Union des Journalistes de Finlande, l'Union des Journalistes de Norvège et l'Union des Journalistes d'Islande.

L'Assemblée générale de la Fédération européenne des journalistes, réunie à Tallinn, Estonie, les 9 et 10 mai 2019,

Le citoyen suédois et éditeur de livres, Gui Minhai, est emprisonné sans procès en Chine depuis le 17 octobre 2015.

Gui Minhai n'a pas été autorisé à rencontrer sa famille pendant son séjour en prison.

L'emprisonnement est une violation flagrante des droits humains de Gui Minhai. Les actions menées par le gouvernement en Chine constituent une atteinte à la liberté d'expression.

L'AG condamne le gouvernement chinois pour l'emprisonnement de Gui Minhai et pour ne pas lui avoir garanti ses droits humains fondamentaux.

L'AG **appelle** les gouvernements chinois à libérer Gui Minhai et à lui permettre de retourner en Suède et de retrouver sa famille.

L'AG **appelle** les représentants du gouvernement suédois et de l'Union européenne à faire tout leur possible pour libérer Gui Minhai.

11. Sur les menaces des journalistes turcs d'Euronews, en France

Déposée par SNJ-CGT, SNJ, CFDT-Journalistes, France

L'Assemblée générale de la Fédération européenne des journalistes, réunie à Tallinn, Estonie, les 9 et 10 mai 2019,

S'inquiète des pressions exercées par les autorités turques à l'encontre des journalistes turcs travaillant en France pour la chaîne européenne Euronews.

Constatant que certains journalistes collaborant au service en langue turque de cette chaîne de télévision européenne ont vu leur passeport confisqué pendant deux mois sans raison apparente lors d'un séjour en Turquie,

Relevant que d'autres ont eu maille à partir avec les autorités consulaires turques en France, sans motif valable,

Notant que nos confrères font également l'objet de menaces sur les réseaux sociaux de la part des médias proches du régime de l'AKP,

Soulignant que par ailleurs les familles de ces journalistes en Turquie sont en proie à des pressions policières, conduisant les journalistes à renoncer à se rendre dans leur pays sous peine de risquer une arrestation,

L'AG de la FEJ dénonce ces méthodes visant à faire pressions sur cette rédaction et empêcher toute information critique contre le régime, alors même qu'en Turquie le pluralisme des médias et la liberté de la presse ont été quasiment éradiquées,

Exprime sa solidarité envers les confrères d'Euronews.

L'AG appelle la Direction d'Euronews à prendre des mesures pour assurer la protection de ses journalistes de l'équipe turque,

Demande instamment au Comité directeur de la FEJ d'intervenir dans les meilleurs délais auprès du Conseil de l'Europe et de l'OSCE,

B) Sur la liberté de la presse et le droit du travail

12. Sur la situation des médias et du journalisme estonien

Proposée par EAL, Estonie

L'Assemblée générale de la Fédération européenne des journalistes, réunie à Tallinn, Estonie, les 9 et 10 mai 2019,

Exprime une grande préoccupation vis-à-vis des pressions croissantes qui s'exercent sur la liberté de la presse et sur les journalistes indépendants et critiques, ainsi que le journalisme en Estonie.

Contexte : "Estonie, vous êtes sur le point d'avoir un avenir prometteur", telle était la croyance exprimée en 1918, il y a 101 ans, lorsque la République estonienne a été créée. Les journalistes estoniens ont été les premiers, une fois les nouvelles frontières tracées, à créer une association professionnelle pour défendre leurs libertés, leurs conditions de travail et leurs droits.

Aujourd'hui, l'Association estonienne des journalistes célèbre son centenaire et nous devons dire que le journalisme en Estonie et dans toute l'Europe est sur le point de connaître un avenir compliqué.

Comme en Europe, deux idéologies s'affrontent en Estonie : l'ouverture, la liberté d'expression et la liberté de la presse, contre les tentatives de limiter ces libertés. Dans les

petits États, la controverse est plus évidente et problématique, car il y a moins de terrain d'entente pour équilibrer les extrêmes.

Après avoir recouvré son indépendance en 1991, l'Estonie a obtenu de bons résultats dans le domaine de la liberté de la presse. En 2018, l'Estonie occupe la 12e place au classement de Reporters sans frontières. Mais la mission conjointe de la FEJ et de ECPMF en janvier 2018 montre que si l'Estonie est bien placée dans les classements de la liberté de la presse, cela ne garantit pas en soi l'indépendance des journalistes, la qualité et le rôle du journalisme dans la société. Par conséquent, la mission a conclu que dans un petit État tel que l'Estonie, dont le système économique évolue rapidement pour garantir l'indépendance journalistique et l'intégrité professionnelle, une approche différente est nécessaire.

Aujourd'hui, certains politiciens au pouvoir parlent ouvertement de fermer le radiodiffuseur public ERR et suggèrent de mettre son contenu davantage sous contrôle politique et de sanctionner les journalistes critiques du pouvoir. Certains ont même refusé de communiquer avec des anciens journalistes d'un quotidien estonien, exigeant de se trouver au-dessus des critiques.

Au cours des cent ans d'existence de notre association, les journalistes estoniens ont déjà connu de tels développements par le passé. Il y a eu une ère dite silencieuse avant la Seconde Guerre mondiale, l'époque de l'occupation allemande et soviétique. Les journalistes estoniens ne veulent pas que cela se reproduise, ni en Estonie, ni ailleurs.

La société estonienne est actuellement très profondément polarisée, d'où l'importance de soutenir un journalisme d'investigation et indépendant, qui peut et doit répondre aux questions difficiles et jouer un rôle de "chien de garde" dans la société.

Pour la FEJ, le journalisme indépendant est un pilier de la démocratie. La liberté de la presse est une condition préalable à la démocratie car elle met à la disposition des citoyens des informations pour faire des choix éclairés. La défense de la liberté d'expression et de la liberté de la presse est essentielle. Il faut trouver un équilibre - d'un côté, il y a les forces politiques qui exigent que l'on musèle les journalistes. D'un autre côté, on trouve un politiquement correct excessif et des accusations de discours haineux. Transformer le poids des mots peut mener à un monde aussi dangereux pour la liberté de la presse et la liberté d'expression que la tentative des politiciens populistes de faire taire les journalistes.

L'AG de la FEJ **appelle** les journalistes et les médias estoniens à poursuivre leur travail critique, comme preuve que la démocratie fonctionne correctement. Elle les appelle également à rejeter toutes sortes de pressions qui pourraient conduire à des contenus autoritaires, populistes et intolérants et à une politisation de l'ERR.

Rappelle au Parlement et au gouvernement estoniens d'accepter les principes de la liberté de la presse et de garder à l'esprit que le journalisme et les journalistes doivent être traités et soutenus en conséquence avec les autres créateurs et d'améliorer les conditions de travail des journalistes, notamment en créant des fonds et une structure de soutien aux indépendants. Les modèles de médias traditionnels et le journalisme étant sous pression à

l'échelle mondiale, il est grand temps d'investir davantage dans un journalisme de qualité. L'information est un bien public et ne doit pas être laissée au seul marché.

L'AG **exprime** sa solidarité avec l'affilié EAL et salue ses efforts pour changer la situation.

13. Sur la directive européenne sur les droits d'auteurs: la FEJ soutiendra ses affiliés en vue d'obtenir une rémunération équitable et proportionnelle des journalistes, partout en Europe

Proposée par SNJ, SNJ-CGT, CFDT-Journalistes (France) / EAL (Estonie) / NUNS et UNS (Serbie) / FSC-CCOO, FAPE, FeSP (Espagne)

L'Assemblée générale de la Fédération européenne des journalistes, réunie à Tallinn, Estonie, les 9 et 10 mai 2019,

Le Parlement européen a adopté, le 26 mars, la directive sur le droit d'auteur dans le marché unique numérique par 348 voix "pour", 274 "contre" et 36 abstentions. Le texte a été confirmé par le Conseil européen le 15 avril, avec 19 pays ayant voté "pour", 6 "contre" et 3 abstentions¹.

La nouvelle directive contient des dispositions essentielles pour le secteur de l'édition et les auteurs, y compris les journalistes, afin qu'ils obtiennent une part des revenus que les publications de presse génèrent en ligne grâce à leur travail, le principe d'une rémunération appropriée et proportionnée pour les auteurs, des obligations essentielles de transparence et la possibilité pour les auteurs d'être représentés par leurs syndicats. Ces acquis sont le résultat d'une forte campagne menée par les auteurs.

Tout au long des négociations, les affiliés de la FEJ ont mis en garde contre les propositions qui affaiblissent les droits d'auteur, y compris l'octroi de montants forfaitaires, les contrats de rachat et autres mesures abusives que le texte ne traite pas. Ils ont notamment mis en garde contre les risques graves que représente la formulation du considérant 59 à l'accès des journalistes à une part équitable des revenus provenant du nouveau droit voisin des publications de presse (article 15).

La lutte pour le respect des droits des journalistes en tant qu'auteurs, dans tous les pays européens où ces droits ne sont pas formellement établis, commence maintenant.

La FEJ exhorte tous les Etats européens qui ne l'ont pas encore fait à adopter des législations fortes qui prévoient une rémunération juste et proportionnée pour les journalistes et à s'assurer que la directive ne bénéficiera pas uniquement aux entreprises de médias.

¹ Les pays qui ont voté contre la directive lors de la réunion du Conseil européen sont l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Pologne, la Finlande et la Suède. Les pays qui se sont abstenus sont la Belgique, l'Estonie et la Slovénie.

La FEJ et la FIJ, qui ont mené une campagne vigoureuse afin d'obtenir le meilleur texte possible, apporteront tout le soutien nécessaire pour faire campagne au niveau national, conseiller sur les projets de loi et manifester si nécessaire, dans tous les pays où cela sera nécessaire au cours des deux prochaines années.

La FEJ et la FIJ partageront les meilleures pratiques en Europe, et aideront à créer ou renforcer les sociétés de gestion collective qui centralisent tous les revenus issus de la directive et redistribuent aux auteurs leur part en toute transparence.

Charge le Comité directeur de prévenir dans la mesure du possible, les situations où :

- Les journalistes ne sont pas reconnus en tant qu'auteurs, ou ne sont pas reconnus en tant que détenteurs de droits dans le contexte de créations collectives, comme c'est le cas en Espagne;
- Les journalistes sont privés de leurs droits d'auteurs, comme en France où les journalistes contestent devant les tribunaux le refus d'éditeurs B2B de partager les revenus, comme prévu par la loi;
- Les droits des journalistes en tant qu'auteurs ne sont pas totalement protégés dans les pays candidats à l'Union européenne, comme c'est le cas en Serbie;
- Les journalistes ne sont pas reconnus comme auteurs et ne bénéficient pas de droits équivalents à ceux accordés à d'autres catégories d'auteurs du secteur créatif, comme c'est le cas en Estonie.

14. Sur l'indépendance des agences de presse

Proposée par NUJ Royaume-Uni

L'Assemblée générale de la Fédération européenne des journalistes, réunie à Tallinn, Estonie, les 9 et 10 mai 2019,

Se félicite de la décision prise par le Comité directeur, conformément à la motion 21 adoptée par l'AM de Lisbonne, de soumettre une alerte sur la plateforme du Conseil de l'Europe concernant l'ingérence du gouvernement français pour imposer un nouveau PDG à la tête de l'Agence France Presse.

L'AG est toutefois insatisfaite qu'aucun progrès n'ait été réalisé dans l'organisation d'un groupe d'activistes avec les grandes agences de presse (en particulier Reuters, AFP, DPA, EFE, etc.) comme proposé dans la motion.

L'AG estime qu'à une époque où les éditeurs de presse du monde entier - confrontés à la baisse des recettes publicitaires et soucieux de la rentabilité de leurs groupes - réalisent des économies en réduisant leur couverture internationale et en fermant des postes de correspondants, les agences internationales jouent un rôle vital dans le pluralisme et dans la diffusion d'informations de qualité.

L'AG s'inquiète fortement de l'avenir des agences internationales et de leurs modèles économiques, qui sont de plus en plus menacés par la crise structurelle de la presse et par la recherche du profit maximum par les industriels des médias. La plupart des agences ont connu vague après vague des restructurations qui ont entraîné des centaines de licenciements accompagnés de la fermeture de services entiers.

L'AG soutient les campagnes de ses affiliés français non seulement pour résister aux suppressions de poste, mais aussi aux menaces qui pèsent sur l'indépendance de l'AFP et aux projets du Conseil d'Administration visant à modifier le statut actuel de l'agence pour l'ouvrir à des impératifs davantage commerciaux.

L'AG soutient également les efforts de la NUJ pour faire face aux plans de la société mère de Reuters, Thomson Reuters, qui visent à réduire ses effectifs de 12%, soit 3 200 emplois, dans le cadre d'un plan de rationalisation et de réduction des coûts au cours des deux prochaines années. Des emplois sont susceptibles d'être déplacés à Londres ainsi que dans les bureaux bilingues de Reuters en Europe, y compris en Allemagne et en Italie.

L'AG **charge** le Comité directeur de se joindre au Comité exécutif de la FIJ pour demander à l'UNESCO, aux gouvernements et aux éditeurs de veiller à ce que le rôle des agences indépendantes soit sauvegardé, afin de promouvoir des informations à portée internationale.

L'AG estime que les journalistes et les travailleurs des médias ne devraient pas être laissés seuls face à ce combat et **charge** le comité directeur de la FEJ de coopérer avec la FIJ pour mettre en place un groupe international où ils pourront échanger des informations et surtout organiser des campagnes communes pour défendre les emplois, les salaires, les conditions de travail et l'indépendance de leurs rédactions.

15. Sur Radio Radicale en Italie

Proposée par FNSI, Italie

L'Assemblée générale de la Fédération européenne des journalistes, réunie à Tallinn, Estonie, les 9 et 10 mai 2019,

Exprime sa solidarité avec son affilié italien, la FNSI, dans sa lutte contre la réduction des aides financières aux journaux locaux et aux petits journaux et à Radio Radicale, décidée par le gouvernement italien. La liberté et le pluralisme des médias sont essentiels à la démocratie et à la défense du droit de tous les peuples à être informés. La réduction de l'aide financière entraînera une perte d'emplois pour les journalistes et autres travailleurs et une réduction de l'information.

L'Assemblée générale de la FEJ soutient les activités de la FNSI :

- une grande réunion publique qui aura lieu le 14 mai prochain à Rome
- pour demander au gouvernement et au parlement italiens de revenir sur leurs décisions qui vont à l'encontre des journalistes et de la liberté de la presse.

16. Sur la protection du secret des sources en France

Déposée par SNJ-CGT, SNJ, CFDT-Journalistes, France

L'Assemblée générale de la Fédération européenne des journalistes, réunie à Tallinn, Estonie, les 9 et 10 mai 2019,

Constate que la France vient de porter plainte contre trois journalistes français qui ont révélé l'existence d'un document classé « confidentiel défense » portant sur les ventes d'armes françaises et leur utilisation dans le cadre du conflit au Yémen.

Relève que la plainte émane du Ministère de la Défense vise le site Disclose et la cellule d'investigation de Radio France à l'origine de ces révélations.

Note que les journalistes Mathias Destal, Geoffroy Livolsi de Disclose et Benoît Collombat de Radio-France sont convoqués les 14 et 15 mai par la DGSI (Direction générale de Sécurité intérieure). Pour avoir publié cette « note confidentielle défense », ils sont accusés de « délit » et sous le coup de peines d'emprisonnement.

Constate que cette plainte constitue une attaque directe contre la protection des sources des journalistes pourtant garantie par la Charte du Conseil de l'Europe et la loi française du 4 janvier 2010, intégrée dans la loi de 1881 sur la liberté de la presse.

Remarque que cette procédure a pour but implicite de faire taire les journalistes et empêcher une réaction de l'opinion publique sur une potentielle implication de Paris dans des crimes contre les populations du Yémen.

Appelle :

- à voter une motion condamnant la France qui par cette plainte cherche à connaître les sources des journalistes.
- à apporter son soutien aux journalistes incriminés pour leur travail d'enquête.

L'AG **appelle** à une déclaration commune FIJ/FEJ pour exiger l'arrêt de ces poursuites.

Au moment où la journée mondiale de la liberté de la presse vient d'être commémorée, l'AG appelle solennellement le chef de l'Etat français Emmanuel Macron et son gouvernement à respecter la liberté de la presse, la protection des sources sans laquelle il n'y a pas de démocratie.

C) Autre

17. Sur la nomination de Sevgul Uludag pour le prix Nobel de la paix 2019

Proposée par Basin Sen, Chypre

L'Assemblée Générale de la Fédération Européenne des Journalistes, réunie à Tallinn, Estonie, les 9 et 10 mai,

Se félicite de la nomination du journaliste d'investigation Sevgul Uludag, membre de l'Union des journalistes chypriotes et de Basin Sen, tous deux membres affiliés de la FEJ et de la FIJ, au prix Nobel de la paix 2019. Sevgul Uludag, a été nommé pour le prix Nobel de la paix 2019 au Comité Nobel norvégien par Anna Agathangelou, professeure agrégée de sciences politiques à l'Université York au Canada. Cette nomination a été proposée en reconnaissance de son précieux travail sur les personnes disparues, ainsi que de ses compétences journalistiques pour résoudre les problèmes de nos communautés de manière démocratique et créer une compréhension mutuelle entre nos deux communautés sur cette question sensible. Ses efforts et sa lutte active pour la paix et la réconciliation à Chypre depuis près d'un demi-siècle ont également été honorés par cette nomination.

Née à Nicosie, Chypre, en 1958, Sevgul Uludag travaille comme journaliste d'investigation depuis 39 ans et a consacré ses 18 dernières années à la question délicate des personnes disparues, essayant de localiser leurs lieux d'enterrement, enquêtant et écrivant leurs histoires douloureuses et tragiques, mobilisant ses lecteurs des deux communautés pour leur montrer les lieux de sépulture possibles et les aider à contribuer volontairement et de manière humanitaire à ce problème humanitaire sensible. Au cours des 13 dernières années, Sevgul Uludag a créé volontairement une ligne directe avec ses téléphones portables pour ses lecteurs des deux communautés. Grâce à cette "Hot Line", ses lecteurs peuvent l'appeler anonymement pour lui donner des informations. Certaines de ces informations sont publiées en turc dans sa rubrique quotidienne "Chypre : The Untold Stories" dans le journal Yeniduzen et en grec dans sa chronique hebdomadaire "Underground Notes" dans les journaux Politis, tandis que plusieurs autres sont transmises au Comité des personnes disparues de Chypre, rompant ainsi de nombreuses années de silence coupable et ouvrant la voie à la coopération humanitaire pour nos communautés. Elle et les deux journaux ont reçu de sérieuses menaces à plusieurs reprises.

Elle a également collaboré avec les proches des personnes disparues des deux communautés à la création d'une association bicommunautaire de parents de personnes disparues et de victimes de la guerre, appelée "Together We Can".

Pour son travail et ses efforts inlassables, Sevgul Uludag a reçu plusieurs prix internationaux, comme le "Prix du courage international en journalisme" en 2008, le "Prix Citoyen de l'Europe du Parlement européen", le "Prix de la liberté de la presse de RSF" et a été distinguée par la société civile des deux communautés pour son travail.

Considérant l'honneur accordé au journaliste Sevgul Uludag comme un honneur pour tous les journalistes européens, l'Assemblée annuelle **demande** au Comité directeur de soutenir pleinement sa nomination pour le prix Nobel de la paix.

Déclarations

L'Assemblée générale de la Fédération européenne des journalistes (FEJ), réunie à Tallinn, Estonie, les 9-10 mai 2019, avec 51 organisations affiliées de 35 pays européens a été invitée à adopter les déclarations suivantes.

A. Sur la situation des journalistes en Roumanie

Proposée par MediaSind FAIR, Roumanie

La Fédération européenne des journalistes soutient les efforts de son affilié en Roumanie, la Fédération de la Culture et des Médias FAIR-MediaSind pour :

- Débloquer le dialogue social dans les médias, maintenir le secteur actuel de la culture et des médias, négocier une convention collective pour tous les employés et les indépendants du secteur.
- Amender en urgence de la loi sur l'organisation et le fonctionnement des sociétés roumaines de radiodiffusion et de télévision afin de restaurer le statut des institutions publiques, et non d'Etat, ainsi que de la dépolitisation des dirigeants de ces institutions.
- Rejeter les amendements au Code pénal qui restreignent la liberté d'expression.
- Accorder à l'industrie des médias des réductions fiscales similaires à celles appliquées dans l'Union européenne, ainsi que des mesures pour protéger les indépendants.
- Le licenciement d'urgence de l'actuel président-directeur général de la société de télévision roumaine, enquêter et sanctionner les abus contre les employés de cette institution et débloquer le dialogue social.

B. Sur l'importance d'une couverture médiatique équilibrée et impartiale pendant les campagnes électorales en Pologne

Proposée par la Société des journalistes et SDRP (Pologne)

Malheureusement, nos représentants n'ont pas pu assister à cette réunion de la FEJ à Tallinn. Toutefois, nous espérons que notre déclaration vous aidera à comprendre la situation en Pologne avant les élections du Parlement européen et qu'elle pourrait avoir une signification plus large pour les syndicats membres de la FEJ dans d'autres Etats de l'UE.

Il est souvent répété qu'un média indépendant conscient de son devoir de correctement informer les citoyens et de demander des comptes aux officiels est une condition essentielle pour une démocratie dynamique. Ce sentiment a été inscrit dans la législation polonaise qui a établi nos médias de service public après 1989 et cet engagement juridique en faveur d'une information équitable continue d'être une obligation légale dans notre pays. Notre loi charge également le Conseil national de la radio et de la télévision (KRRiT), le régulateur des médias électroniques, d'observer la situation des médias pour veiller à ce que les Polonais soient correctement informés par leurs médias de service public.

En automne dernier, lors des élections locales en Pologne, les principales chaînes de télévision de service public ont fait état d'un sérieux parti pris en faveur du parti Droit et Justice (PiS), notre parti au pouvoir, dans la couverture médiatique de la campagne.

Consciente de cette expérience, la Commission électorale nationale de Pologne (Panstwowa Komisja Wyborcza - PKW), qui est responsable de la conduite des élections en Pologne, a écrit le 11 février 2019 au KRRiT demandant au Conseil "d'engager des actions qui garantiraient que les participants aux élections soient traités équitablement dans les médias et particulièrement les médias du service public". De telles actions, a poursuivi le PKW, pourraient inclure un suivi de la couverture médiatique de la campagne électorale par le KRRiT.

Le KRRiT a répondu le 11 mars 2019 qu'il ne serait pas en mesure de faire ce suivi faute de financement, faute d'experts disponibles en Pologne et faute de temps pour choisir des observateurs. Le KRRiT a omis de mentionner qu'il avait par le passé déjà fait ce travail de suivi des campagnes électorales et que les documents financiers dans le domaine public montraient qu'il disposait de fonds suffisants pour entreprendre un tel suivi.

Cette correspondance montre que les électeurs polonais ne peuvent pas compter sur les institutions étatiques telles que le KRRiT pour faire respecter les règles relatives à la conduite des médias pendant les élections. En effet, tant que les médias de service public polonais ne chercheront pas l'objectivité, le processus électoral restera fondamentalement imparfait. En un mot, les politiciens polonais qui seront élus au Parlement européen cet été auront été élus dans le cadre d'un concours qui sera libre mais pas juste.

Les médias de service public touchent un bien plus grand nombre de foyers que les médias commerciaux, qui bénéficient d'une couverture plus juste de l'élection.

Entre-temps, l'UE estime que la conduite des élections dans les Etats membres relève de la compétence nationale et que même l'élection du Parlement européen, qui est un organe transnational, est entièrement laissée aux Etats membres. Ainsi, le PE n'a aucun contrôle sur la manière dont ses membres sont élus et, comme le montre l'exemple polonais, les procédures régissant le rôle des médias dans la campagne peuvent être ignorées et les députés injustement élus.

L'index mesurant la liberté des médias publié chaque année par Reporters sans frontières (RSF) montre qu'un certain nombre d'États membres de l'UE ont un bilan médiocre en matière de liberté des médias. En Hongrie, par exemple, une grande majorité des médias sont contrôlés par le Fidesz, le parti au pouvoir. Cela suppose qu'un grand nombre de députés européens, en plus des Polonais, pourraient être élus le 26 mai dans des pays où les biais affectent le service public et les autres médias, et compromettent la qualité des membres élus au PE. En effet, si les standards en termes de médias dans certains Etats membres de l'UE continuent de décliner, les élections nationales, qui permettent d'élire les gouvernements nationaux, qui envoient ensuite des représentants au Conseil européen, se solderont également par de mauvais représentants prenant des décisions clés en notre nom.

Le moment n'est-il pas venu de commencer à parler d'un suivi à l'échelle de l'UE du comportement des médias lors des élections européennes et de veiller à ce que les institutions européennes ne s'intéressent pas davantage à la manière dont nos institutions nationales, telles que les régulateurs des médias, remplissent leurs obligations légales pour garantir le bon fonctionnement du système démocratique.

C. Sur la lutte pour la liberté des médias et un internet libre en Russie

Proposée par le comité directeur de la FEJ

Le 12 avril la Douma d'Etat a accepté la nouvelle loi pour un internet "sûr" en Russie qui coûterait aux citoyens russes plus de 30 milliards de roubles (150 000 000 USD). Cette loi est la troisième d'une série d'initiatives qui impose des restrictions à l'internet. Le 18 mars 2019, le président Vladimir Poutine a promulgué deux projets de loi controversés après leur approbation au début du mois par la Douma d'Etat et le Conseil de la Fédération, les chambres basse et haut du Parlement russe.

La première loi érige en infraction pénale la publication en ligne de documents considérés comme faisant preuve d'un "manque de respect flagrant" à l'égard de l'État, des symboles officiels, de la société, de la Constitution et des organismes publics, avec des amendes pouvant atteindre 300 000 roubles (environ 4 600 USD) et jusqu'à 15 jours de détention administrative. Selon la deuxième loi, la diffusion de "fausses nouvelles" par des médias papiers ou en ligne peut entraîner des amendes pouvant atteindre 1,5 million de roubles (environ 23 300 USD). Mais plus important encore, les deux lois permettent aux autorités de

bloquer immédiatement l'accès au site internet par le biais d'une procédure de blocage extrajudiciaire, sans ordonnance préalable d'un tribunal, ce qui aura pour effet de réduire au silence les discussions critiques en ligne et de faire taire les voix critiques. Roskomnadzor, l'agence gouvernementale chargée de superviser le contenu en ligne et les médias de masse, sera celle qui mettra en œuvre le blocage de l'accès aux pages ou même à l'ensemble d'un site Web.

Avec l'adoption de nouvelles lois criminalisant "l'insulte" à l'État et la diffusion de "fausses nouvelles", ainsi que des mesures visant à accroître le contrôle du gouvernement sur internet, les autorités russes imposent de nouvelles restrictions excessives à la liberté d'expression et sapent la liberté des médias.

Le Conseil présidentiel russe pour la société civile et les droits de l'homme, ainsi que de nombreux autres groupes nationaux de défense des droits de l'homme, avaient demandé au Parlement de rejeter ces projets de loi. Plus de 100 journalistes, écrivains, rédacteurs et éditeurs de renom ont signé une déclaration condamnant ces projets de loi et exigeant de mettre fin à l'abus flagrant du pouvoir bureaucratique, à la suppression cynique des droits constitutionnels des citoyens de la Fédération de Russie et aux nouvelles formes de censure.

Le Comité directeur de la FEJ demande aux autorités russes de garantir la liberté de travail des journalistes et des médias dans le pays.

D. Sur les discussions entre organisations professionnelles russes et ukrainiennes

Proposée par le comité directeur de la FEJ

En tenant compte du nombre de journalistes et de blogueurs détenus et poursuivis en Russie, en Ukraine, y compris en Crimée et au Donbas, en raison du conflit et des circonstances qui y sont liées ;

Rappelant l'importance du dialogue entre organisations professionnelles ukrainiennes et russes "Deux pays, une profession" (2014-2018) qui a permis de sauver 8 vies et de résoudre de nombreux problèmes ;

Croire au journalisme en tant que bien public, ce qui permettrait de surmonter la haine, la propagande et l'utilisation des journalistes comme soldats ;

L'Assemblée générale considère l'importance :

- d'initier une nouvelle étape du dialogue entre les organisations professionnelles russes et ukrainiennes ;
- d'ériger en priorité les efforts pour surmonter et prévenir la militarisation de l'espace de l'information et pour construire la solidarité entre les organisations professionnelles de toute l'Europe.